

CHARTRE D'UTILISATION DU NUMÉRIQUE de l'école maternelle les petits épis d'Amilly



PRÉAMBULE

L'école, dans un souci de développement durable et dans le cadre de l'apprentissage numérique, s'efforce d'offrir à ses élèves les meilleures conditions de travail, notamment avec l'outil informatique : sites sécurisés, matériel et accès à Internet. Son usage participe à la formation de l'élève ainsi qu'à l'action pédagogique des enseignants. Chaque élève dispose d'un droit d'utilisation de l'outil informatique, sous la responsabilité des adultes, ce qui suppose de la part de chacun le respect du matériel et de certaines règles de fonctionnement.

Pour le confort de tous, le respect de cette charte est une obligation qui s'impose à chaque utilisateur, enfant comme adulte.

IL EST TOUT D'ABORD RAPPELÉ LA NÉCESSITÉ DE RESPECTER LA LOI

Propriété intellectuelle : les droits des auteurs imposent qu'il soit interdit de copier, d'échanger et diffuser de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux vidéos ou toute autre œuvre depuis le réseau de l'établissement, ni d'apporter de supports téléchargés. Droits de la personne : il est interdit d'utiliser le réseau informatique pour véhiculer des injures, textes, photographies, films, ... ou d'une manière générale porter atteinte à l'honneur et à la vie privée d'autrui (interdiction de diffuser de fausses informations concernant autrui et de divulguer des renseignements d'ordre personnel).

Crimes et délits : il est interdit de visionner ou de diffuser des documents à caractère raciste, xénophobe, religieux, pédophile, pornographique ou incitant à toute forme d'actes illégaux (consommation de drogue, apologie de crimes...).

II EST ENSUITE CONVENU CE QUI SUIT

1. Les parents doivent avoir accès au service informatique suivant

- Les parents doivent créer un compte **Educartable** afin de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s) et prendre connaissance des différentes circulaires relatives à l'école ou la classe.

2. Les engagements de l'établissement

- L'école s'engage à fournir aux parents les codes d'accès au service d'Educartable,
- Les photographies d'élèves ou de travaux d'élèves ne sont visibles sur la plateforme Educartable **uniquement par les parents de la classe**. En cas de non-autorisation du droit d'utilisation de l'image, le visage de l'élève concerné sera flouté.

3. Les engagements de l'utilisateur

- L'utilisateur s'engage à utiliser l'outil informatique en respectant la loi et les règles évoquées ci-dessus.
- L'utilisateur s'engage à faire remonter toute difficulté rencontrée lors de l'installation et/ou de l'utilisation d'un des services évoqués ci-dessus.
- L'utilisateur, qui serait **accompagnateur** lors d'un évènement de la classe (sortie, spectacle, atelier...) **s'engage à ne pas prendre ni diffuser de photographies ou d'informations de la classe concernée**. Seule l'équipe enseignante peut diffuser les informations concernant la vie de la classe aux parents d'élève(s).

L'équipe enseignante

A compléter et signer

Nous, représentants légaux de

l'enfant.....,

Déclarons avoir pris connaissance de la charte du numérique de l'école.

Nous au

Fait le

Signature OBLIGATOIRE

NB : Selon le mode de diffusion, la signature pourra être électronique via l'application.

Utilisation de photos ou travaux de votre enfant par l'école

École Maternelle Les petits épis

4 rue des Vauroux

28300 AMILLY

AUTORISATION PARENTALE

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (pour le cahier de vie, affichage interne à l'école...

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas*

les enseignants de l'école à utiliser, dans le cadre pédagogique (cahier de vie, affiches, application Educatable) des photos (et/ou petites vidéos) de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

* barrer la mention inutile

A, le

signature des représentants légaux

NB : Selon le mode de diffusion, la signature pourra être électronique via l'application.